



Salle fumeur dans un institut médical qui accueille des enfants

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 26 janvier 2008

Dans un institut médical qui accueille des enfants, peut-on installer une salle fumeur et sous quelles conditions ? Où trouver les renseignements ? Merci

Réponse :

Si l'établissement est destiné à l'accueil des mineurs, il y est totalement interdit de fumer, y compris dans les espaces à l'air libre.

Ce **petit opuscule** vous en décrira dans le détail les conditions en s'appuyant sur les textes auxquels se rapportent ces conditions.